

Le grand dauphin est un cétacé à dents (odontocètes) qui mesure entre 2,3 et 3,5 m à l'âge adulte (taille maximale : 4,0 m) pour un poids de 300 kg. Sa coloration, dépourvue de dessins marqués, est assez variable d'un individu à l'autre. Elle est plutôt sombre et relativement uniforme. Les flancs sont gris moyen, alors que le ventre est plus clair. La tête est prolongée par un rostre (bec) massif et peu allongé marqué à son extrémité par la proéminence de la mâchoire inférieure, bien séparé du melon (front bombé) par un pli. La nageoire dorsale est centrale, bien saillante et typiquement falciforme (bord d'attaque convexe et son bord de fuite concave). La présence d'encoches le long des bords de la dorsale ainsi que des différences de coloration dues à des cicatrices de morsures sociales constituent des marquages naturels qui sont à la base de la photo-identification individuelle. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel pertinent. Le seul moyen de sexer un individu est d'observer le périnée (zone située entre les fentes génitale et anale). Ce dernier est très court chez les femelles et la fente génitale est de plus encadrée de fentes mammaires. La longévité maximale est de 52 ans.

Statuts de protection

- Niveau international :

Conventions de Berne et de Bonn : annexes II.

- Niveau communautaire :

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV.

Règlement CITES : annexe A.

- Niveau national :

- Espèce protégée par l'arrêté du 27 juillet 1995 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national.

- Espèce protégée par l'arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Statuts de menace

- Niveau international :

Espèce classée « préoccupation mineure » (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible) sur la liste rouge mondiale des espèces menacées.

- Niveau national :

Espèce classée « préoccupation mineure » sur la liste rouge des mammifères marins de France métropolitaine (population Atlantique).

Répartition géographique

Le grand dauphin est cosmopolite et présent dans toutes les mers du monde à l'exception des régions polaires et sub-polaires. En Atlantique nord oriental, il se distribue depuis l'Islande jusqu'aux îles du Cap-Vert, ainsi que dans la mer du Nord, la Manche, la Méditerranée et la mer Noire. Le long des côtes françaises et de l'Atlantique, des groupes côtiers ont été identifiés dans cinq sites dont le sud de la Manche. En plus de ces 2 groupes résidents, d'autres individus moins sédentaires sont présents à différentes saisons.

Caractères biologiques

Reproduction :

L'âge à la maturité sexuelle est variable et serait de l'ordre de 7 à 10 ans. La période de reproduction coïncide avec la période des naissances puisque la gestation est estimée à un an. Celle-ci a lieu en octobre sur les côtes atlantiques Bretonnes. Les femelles sont unipares et se reproduisent tous les 2 ou 3 ans. Elles donnent naissance à un jeune d'environ 120 cm et de 10 kg. Le lien étroit existant entre le nouveau-né et sa mère présente une grande stabilité et une durée de 3 à 4 ans pour un allaitement d'un an et demi.

Activité :

Le grand dauphin est une espèce qui vit en groupe. La taille ainsi que la structure sociale d'un groupe peuvent présenter de grandes variations saisonnières et annuelles. À la différence de l'activité nocturne qui est peu étudiée, l'activité diurne est relativement bien connue, notamment en milieu côtier. Celle-ci est sous-

marine, caractérisée par des longues plongées de durée supérieure à 30 s, pouvant totaliser près de 80% du budget temps d'un individu. 4 principales classes d'activités sont observées, dont les budgets temporels fluctuent suivant les saisons. La recherche de nourriture est la principale. Cette activité montre une grande flexibilité comportementale. Le repos constitue ensuite un comportement fréquemment observé pouvant prendre différentes formes telles que la nage lente et l'immobilité totale. Le déplacement est aussi une activité très importante. Enfin, les interactions sociales ou avec des bateaux sont des comportements réguliers caractérisés par des sauts spectaculaires au-dessus de la surface. Leurs territoires de vie en milieux côtiers, tels qu'ils sont définis à partir d'observations diurnes sur les côtes atlantiques semblent assez restreints. Par exemple, ce territoire est estimé respectivement à 6,5 et 70,5 km² pour l'île de Sein et l'archipel de Molène.

Régime alimentaire :

Compte tenu de la répartition mondiale de l'espèce, les proies consommées sont très variées. Le régime alimentaire est donc déterminé par la disponibilité locale. Les contenus stomacaux d'individus échoués sur les côtes françaises ont révélé que les proies les plus nombreuses sont les poissons (ex: mulot, sardine et tacaud), puis les céphalopodes, et enfin quelques crustacés et gastéropodes. Chez les individus vivant plus au large le spectre alimentaire sera décalé vers des espèces plus pélagiques telles que les calmars et les poissons de la famille des clupeidés et scombridés. Les techniques de chasse peuvent être collectives ou individuelles. Il semble que la topographie des lieux soit utilisée dans leur stratégie de chasse. Le grand dauphin n'hésite pas à tirer profit des activités halieutiques afin de satisfaire ses besoins alimentaires. Il est courant, par exemple, de voir cette espèce suivre les chalutiers, notamment en fin de coup de chalut, ou bien consommer les poissons rejetés par les pêcheries. La consommation quotidienne de poissons peut représenter 3 à 7% du poids de son corps soit une ration journalière de l'ordre de plus d'une dizaine de kilos.

Habitat(s) naturel(s)

Le grand dauphin vit dans différents habitats ce qui témoigne de nouveau de sa grande plasticité comportementale et écologique. Des populations sont strictement côtières alors que d'autres sont plutôt océaniques (au-delà du plateau continental). Les groupes côtiers de l'Atlantique nord oriental vivent toute l'année dans des territoires dont la profondeur n'excède généralement pas 20 m (baies, estuaires, etc.), l'exemple le plus remarquable étant le groupe résident du Bassin d'Arcachon. Des observations de grands dauphins sont toutefois réalisées loin des côtes, au-dessus du plateau continental, ainsi que dans le domaine océanique, sans que l'on sache si ces individus sont inféodés au large, comme c'est le cas pour d'autres régions du monde. En Méditerranée française, les groupes de grand dauphin occupent des zones marines beaucoup plus ouvertes incluant des eaux côtières et océaniques.

Evolution et état de la population

À l'échelle mondiale, le grand dauphin n'est pas une espèce en danger, mais localement de nombreuses populations sont menacées d'extinction. Les confusions interspécifiques des anciens documents ne permettent pas de démontrer que ce dauphin était plus abondant auparavant le long des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique. Toutefois, compte tenu de certaines données iconographiques anciennes présentant la destruction intentionnelles de petits cétacés (dont de Grands Dauphins), considérés comme des animaux « nuisibles », l'hypothèse d'une réduction des populations reste la plus probable.

En Bretagne, le groupe de l'île de Sein a été estimé à 14 et le groupe de l'île de Molène est composé d'une trentaine d'individus.

Menaces potentielles

- Dérangement par les activités nautiques croissantes et le trafic maritime : cela peut entraîner des perturbations de la socialisation au sein des groupes et des populations côtières et des ruptures de liens interindividuels ;

- Contamination directe ou pas bio-accumulation : Les Grands dauphins sont des prédateurs situés en bout de chaîne alimentaire ils accumulent donc les toxiques tels que les organochlorés et métaux lourds véhiculés par des pollutions d'origine industrielle, urbaine ou agricole. Ces contaminations diminuent les résistances immunitaires, perturbent la physiologie de la reproduction et présentent parfois des effets létaux ;

- Captures accidentelles par différentes pêcheries (chaluts pélagiques et benthiques, filets trémails et maillants calés) : Celles-ci restent rares. En effet, l'une de ces techniques de pêche, le filet, a fait l'objet d'un programme intitulé « FilManCet » (Fileyeurs Manche Cétacés) lancé en novembre 2008 à l'initiative des professionnels, pour une période de 2 ans. Ce programme avait pour but d'établir un état des lieux de la réalité des captures accidentelles de mammifères marins en Manche et d'étudier la mise en œuvre de solutions techniques adaptées pour les limiter. Celui-ci a montré que la zone VIIe (Manche ouest), était peu concernée par les captures accidentelles de marsouins et de dauphins. En effet, pendant les 2 ans de programme, 2 marsouins (aucune capture de marsouin dans la partie orientale de la zone VIIe, c'est-à-dire entre Paimpol et Saint-Malo, malgré l'observation d'un bon nombre de marées dont certaines ciblent l'araignée), 1 globicéphale et 1 phoque gris ont été capturés accidentellement par des fileyeurs.

- Compétition pour la ressource : les proies des Grands dauphins sont aussi des espèces recherchées par les pêcheurs (merlu, merlan, tacaud...), notamment par les petits métiers. De plus, ce cétacé n'hésite pas à s'alimenter directement dans les filets calés (trémails ou maillants) ou dans les chaluts ;

Recommandations en matière de gestion

La définition des unités de gestion doit être tout d'abord entreprise afin de développer des méthodes de suivi efficaces, d'estimer précisément les impacts des différentes menaces et permettre ainsi une bien meilleure conservation des populations. Il s'agit donc :

- d'améliorer les connaissances sur l'espèce ;

- de maintenir l'état de conservation des habitats côtiers fréquentés par les populations de grand dauphin ;

- Information / sensibilisation du public et des différents acteurs de la mer (mise en place de réseau d'observation, information sur le dérangement...).

Spécificité de l'espèce sur le site Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé »

Répartition sur le site

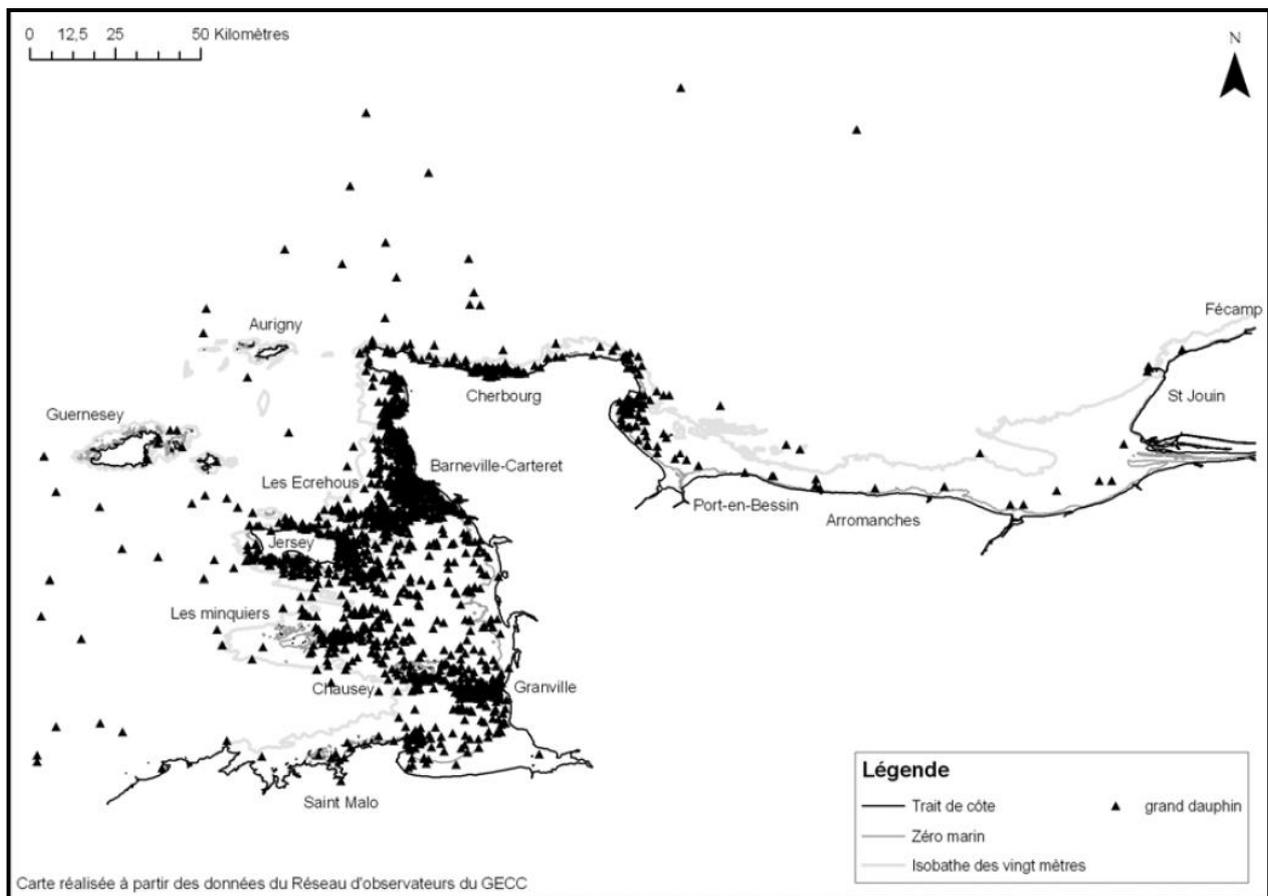


Figure 1 : Localisation des observations de grand dauphin entre 1983 et décembre 2009 (Source: GECC, 2010)

Une population de grand dauphin est présente de façon hétérogène de la Baie du Mont Saint-Michel à l'archipel des Minquiers. Il semble que le grand dauphin ait une préférence pour les eaux côtières comprises entre le zéro marin et l'isobathe des 20 m (99% des observations). L'espèce est sédentaire et est présente tout au long de l'année avec des déplacements saisonniers. Elle fréquente la baie du Mont-Saint-Michel du mois de juin à septembre.

Abondance / Densité de l'espèce

Il est aujourd'hui impossible de préciser l'effectif réel de cette population. En revanche, un travail basé sur la photo-identification et des modèles de marquage recapture ont permis d'estimer cette population à 238 individus - 95% IC: 204-298 (Louis M., 2009). Par ailleurs, le GECC a mis à jour un catalogue d'individus identifiés sur l'ensemble du golfe Normand-Breton de plus de 600 individus.

Deux réseaux d'observateurs des mammifères marins étudient la population de la Baie du Mont Saint-Michel à l'archipel des Minquiers et font appel aux usagers de la mer pour leur transmettre leurs observations :

- le réseau d'observateurs des mammifères marins d'Ille et Vilaine créé en 2011 par l'association Al lark. Il a pour objectif de couvrir toute la zone géographique allant de l'est des Côtes d'Armor jusqu'à l'est de la baie du Mont Saint Michel incluant ainsi toute l'Ille et Vilaine.
- le réseau d'observateurs des mammifères marins en mer de la Manche créé en 1995 par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC). Le 9 août 2011, l'association a placé au large de la pointe du Grouin un hydrophone autonome afin d'enregistrer des sons de mammifères marins et ainsi améliorer les connaissances sur ces espèces.

L'association Al lark et dans une moindre mesure le GECC réalisent des opérations de sensibilisation du public (conférence, sortie en mer, intervention auprès du public scolaire...) tout au long de l'année.

Atteinte(s) / Menace(s) sur le site

- Dérangement potentiel par le trafic maritime et les activités nautiques croissantes sur le secteur de Saint-Malo – Cancale.